

ULB PhD Day

10 février 2025



La Recherche Responsable

Vincent Martin-Schmets &
Damien Scalia



ULB PhD Day 2025



La Recherche Responsable



Introduction

Un concept à décliner

- ▲ L'éthique de la recherche impliquant la personne humaine
- ▲ L'éthique de l'expérimentation animale
- ▲ La Protection des données
- ▲ Le Dual Use et le respect du droit international (Partenariats responsables)
- ▲ L'intégrité scientifique

La Recherche Responsable



Introduction

Caractéristique du concept

- ▶ Pas de définition unanimement admise
- ▶ Un regroupement de champs disciplinaires caractérisés par des objectifs communs, principalement :
 - (1) renforcer le lien de confiance entre la science et la société
 - (2) produire une science de meilleure qualité
 - (3) protéger le bien-être des acteurs de la recherche
- ▶ Mais des distinctions à opérer car les acteurs, les référentiels, les sources d'autorité et les raisonnements sont différents

La Recherche Responsable



Introduction

Traditionnellement, un concept qui se décline en trois grands champs disciplinaires...



Éthique de la recherche

Analyse de grandes questions que soulèvent certains développements scientifiques (bioéthique s.l.)

Analyse de la conformité de protocoles de recherche aux règles de droit et aux normes éthiques en vigueur dans le domaine

Déontologie

Ensemble d'obligations propres au bon exercice d'une profession

Intégrité scientifique

Bonnes pratiques en matière de production et de diffusion de connaissances

... mais de nouveaux enjeux apparaissent et s'y intègrent.

L'éthique de la recherche impliquant la personne humaine



Référentiels

Contact : comite.ethique@ulb.be ou le
comité d'éthique facultaire compétent

En résumé, il s'agit de l'ensemble des principes et règles qui doivent être pris en compte lorsque des recherches impliquent des participants humains, leurs échantillons biologiques et/ou leurs données à caractère personnel.

Acteurs



Created by nico bayu saputro
from Noun Project

Autorité



Created by I Putu Dicky Adi Pranatha
from Noun Project



European
Research
Council



L'éthique de la recherche impliquant la personne humaine



Valeur sociale et scientifique de la recherche



Created by Léonard Nooren
From Noora Project

Valeur
sociale



Created by David Kaval
From Noora Project

Valeur
scientifique

Principe de Justice



Created by Magali
From Noora Project



Created for Alice Depoit
From Noora Project

Sélection
équitable

Vulnérabilité

Principe de Bienfaisance



Created by Adeline Gougeard
From Noora Project



Created by Arjenno
From Noora Project



Created by Samp Mirela
From Noora Project

Réduction
des risques

Balance
risques -
bénéfices

Soins
ancillaires

Principe de Respect des personnes



Created by Adeline Gougeard
From Noora Project



Created by Marie Van der Brossé
From Noora Project

Autonomie
de la volonté

Compensation
(incitation indue)

L'éthique de l'expérimen- tation animale



En résumé, il s'agit de l'ensemble des principes et règles qui doivent être pris en compte lorsque des recherches impliquent des animaux vertébrés et/ou invertébrés susceptibles de ressentir de la douleur.

Référentiels



+ *Transposition en droit belge*

Acteurs



Created by nico bayu saputro
from Noun Project

Autorité



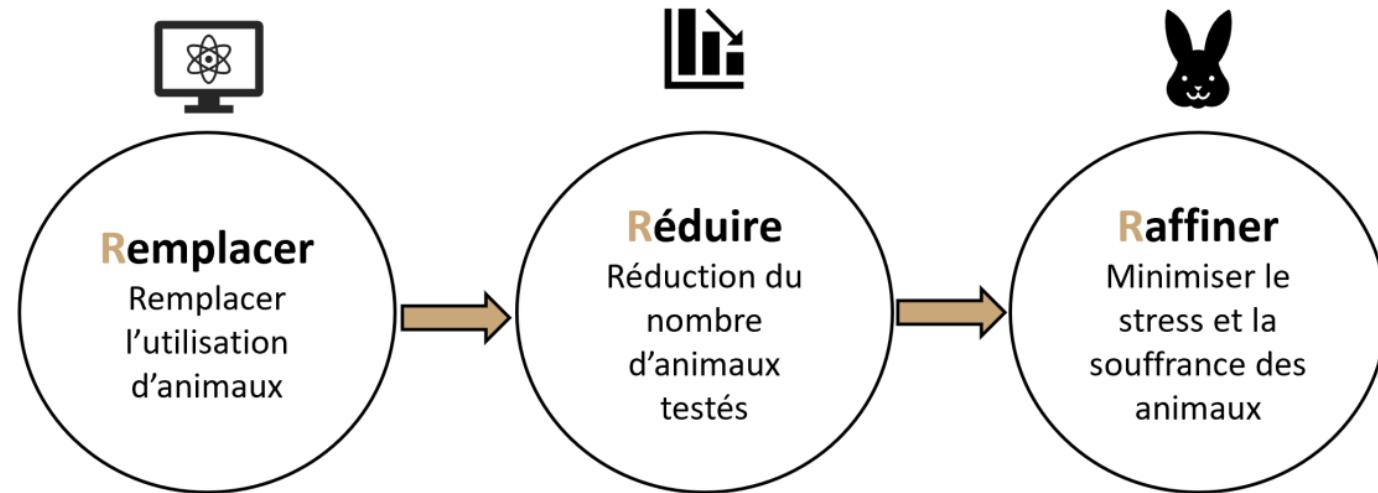
Created by I Putu Dicky Adi Pranatha
from Noun Project



L'éthique de l'expérimen- tation animale



Les 3R de l'expérimentation animale



La Protection des données

En lien avec l'éthique de la recherche, parce que certains enjeux de la protection des données sont des enjeux éminemment éthiques et parce que les objectifs sont communs.

Nécessité de respecter le RGPD pour obtenir un avis éthique dans le cadre de sa recherche.

Mais également un contenu et des enjeux autonomes.



Protection des données à caractère personnel en recherche



- ✓ Obligation légale = Règlement EU 2016/679 – Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- ✓ Gage de qualité pour les recherches
- ✓ Communauté scientifique jugée en fonction de normes plus strictes en matière de comportement éthique
- ✓ Protection des participants
- ✓ Protection de l'ULB = réputation, sécurité juridique et financière (risque d'amendes)
- ✓ Protection des chercheurs contre plainte de participants, contre incident de sécurité, contre sanction de l'Autorité de protection des données (peut mettre un terme à la recherche !)

Concepts et principes



- ✓ RGPD applicable pendant toute la recherche = collecte, analyse et publication
- ✓ Données à caractère personnel = information sur une personne (physique et vivante) identifiée ou identifiable (directement ou indirectement)
- ✓ Données pseudonymisées = données personnelles
- ✓ Données anonymisées = identité définitivement impossible à récupérer, en ce compris par une tierce personne, même en croisant les données – très rare en pratique
- ✓ Données sensibles [origine ethnique, opinions politiques, convictions religieuses ou philosophiques, appartenance syndicale, données génétiques, données de santé mentale ou physique, données sur vie ou orientation sexuelle, données biométriques (pour identifier une personne – reconnaissance empreintes) et condamnations pénales et infractions] = sécurité renforcée obligatoire, via chiffrement notamment
- ✓ Principes applicables = transparence (informations RGPD obligatoires), minimisation (données strictement nécessaires), limitation de la durée de conservation (5 ans après fin du projet de recherche / financement), limitation des finalités (utilisation uniquement pour la recherche) et sécurité
- ✓ Outils informatiques utilisés doivent être conformes (transcription, traduction, etc.)
- ✓ Contraintes supplémentaires si partenaire(s) hors ULB = contacter rgpd@ulb.be
- ✓ Obligations
 - ✓ notifier incident de sécurité = [Cybersécurité: Incident de sécurité, qu'est-ce que c'est ?](#) + [Formulaire ULB de signalement d'incident de sécurité](#)
 - ✓ Traiter correctement les demandes d'exercice de droits des participants

Ressources

- ✓ Cellule protection des données (rgpd@ulb.be) pour conseils / vérification du protocole
- ✓ [Recherche et protection des données](#)
- ✓ [FAQ RGPD : Recherche](#)
- ✓ [Bonnes pratiques informatiques à destination des membres de la communauté universitaire](#)
- ✓ [Mener une recherche de qualité en toute légalité : les obligations en termes de protection des données](#)
- ✓ [Guide pratique pour mener des enquêtes électroniques à l'ULB](#)



L'intégrité dans la recherche



- Augmentation de la compétitivité
- Pression croissante exercée sur les chercheur.es pour l'obtention de résultats et de moyens financiers
 - = **Contexte favorisant la fraude scientifique (et mise en péril de la science et la confiance en elle)**
 - = « L'Université doit être garante, auprès de la société, de l'intégrité de ses chercheurs et doit offrir à ceux-ci un encadrement respectueux et intègre de leur travail, propice à un développement confiant et harmonieux » (FNRS/Code ULB)

Principes devant diriger la recherche



- **Fiabilité**
(garantir qualité de la recherche = conception, méthodologie, analyse et utilisation des ressources)
- **Honnêteté**
(élaborer, entreprendre, évaluer, déclarer et faire connaître la recherche d'une manière transparente, juste, complète et objective)
- **Respect**
(envers collègues, participants à la recherche, société, écosystèmes, etc.)
- **Responsabilité**
(pour activités de recherche = idée, publication, gestion, organisation, supervision, etc.)
- **Transparence**

Pratiques en matière de co-autorship



- **Définition des auteur.rices:**
 - Contributions substantielles à : conception et design, acquisition, analyse ou interprétation des données
 - Participation active à la rédaction ou à la révision critique (en y apportant une valeur intellectuelle significative)
 - Acceptation des responsabilités
- **Pratiques non-autorisées:**
 - Manipulation de l'ordre des auteur.rices
 - Répartition inéquitable des crédits
 - Fabrication, Falsification et Plagiat
 - Utilisation non transparente des technologies Intelligentes
 - Conflits d'intérêts non déclarés

Plagiat, Parasitisme & Autres...



- **Définition du plagiat et du parasitisme:**
-utilisation de travaux et d'idées provenant d'autres personnes sans faire référence à la source originale, et violent ainsi les droits de l'auteur ou des auteurs initiaux à l'égard de leur production intellectuelle.
- +
 - Auto-plagiat
 - Altérer la paternité ou dénigrer le rôle d'autres chercheurs dans des publications
 - Citer de manière sélective
 - S'abstenir de publier des résultats
 - Allongement de biblio
 - Passer sous silence les manquements
 - Créer ou soutenir des revues prédatrices

En cas de soupçons ou de manquements



- Saisine du Conseil à l'intégrité de l'ULB
 - sur plainte
 - sur saisine du/de la Recteur.rice
 - proprio motu
- Procédures
 - enquêtes, auditions, consultations d'expert.es extérieur.es, etc.
 - commission d'établissement des faits
 - respect du principe du contradictoire, de la présomption d'innocence, anonymat possible
 - rapport au/à la Recteur.rice avec recommandations
 - appel devant la CSIS

Contacts & Sources



- Contact:
damien.scalia@ulb.be
anaelle.dalez@ulb.be
- Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche – ALLEA
- Code d'éthique de la recherche scientifique en Belgique - FNRS
- Code de déontologie et d'intégrité en matière de recherche, de valorisation et de création de spin-offs - ULB

Les partenariats responsables



ULB PhD Day 2025



Comment développer des
laborations internationales
tout en respectant les valeurs
l'ULB et le droit
international ?



Contexte institutionnel

✓ ULB, université engagée

« l'Université est restée fidèle à ses idéaux originels: une institution libre de toute tutelle, engagée dans la défense des valeurs démocratiques et humanistes. »

✓ Objectif stratégique des autorités

« Assurer la cohérence de nos relations internationales avec nos valeurs »



- ▲ **La prévention: le test des droits fondamentaux**
- ▲ **La réaction: la clause des droits fondamentaux**
- ▲ **Le Comité Respect du Droit international et Dual use**
- ▲ **La Réglementation Dual use**



Le test des droits fondamentaux

L'institution/ le partenaire

Existe-t-il un risque que l'institution ou l'organisation partenaire se rende responsable, directement ou indirectement, de violations graves et systématiques des droits fondamentaux?

Un partenaire n'est pas responsable des violations des droits fondamentaux **commises par le gouvernement** dans lequel il n'est pas impliqué, ni de la **simple application d'une loi problématique**.

Outils de l'ULB



Le test des droits fondamentaux

Les activités

Existe-t-il un risque que les activités entreprises dans le cadre de l'accord contribuent directement ou indirectement à une violation des droits fondamentaux?



la clause des droits fondamentaux

« Chacune des parties peut mettre fin à cet accord avec effet immédiat si l'autre partie se rend responsable d'une violation grave ou systématique des droits fondamentaux ou de la liberté académique ».

- ✓ Réaction si les violations ont lieu après la signature ou si elles n'étaient pas connues au moment de la signature du partenariat
- ✓ Clause réciproque

Outils de l'ULB



Le Comité Respect du Droit international et Dual use

- ✓ Veille à ce que les relations internationales de l'ULB se nouent à travers des partenariats respectueux de valeurs tenant notamment au respect du droit international et de la réglementation relative au double usage.
- ✓ Composé des autorités et directeurs de départements + experts thématiques
- ✓ Champs d'intervention : tous partenaires extérieurs institutionnels et intégration du dual use
- ✓ Comité émet des recommandations auprès du Conseil académique et/ou la rectrice



Mise en œuvre de la règlementation européenne en la matière

- ✓ «biens à double usage» : les produits, y compris les logiciels et les technologies, susceptibles d'avoir une utilisation tant civile que militaire
- ✓ Certaines recherches demandent des autorisations (licences d'exportation) pour transférer des savoirs, du matériel ou des logiciels vers certains pays ou partenaires ([Réglementation double usage | Région de Bruxelles-Capitale](#))

ce faire quand je souhaite
développer une nouvelle
collaboration internationale?



Conclusion

1. Effectuer le **test des droits fondamentaux**
2. S'assurer que je n'ai pas besoin de demander une licence d'exportation en faisant **l'auto-test Dual use**
3. En cas de doute, contacter le point de contact du Comité Respect du Droit international et Dual use

Liens utiles



- ✓ [Informations générales et décisions du CoA](#)
- ✓ [Test des droits fondamentaux – ULB](#)
- ✓ [Test Dual use: Dual use database - European Studies Unit \(ESU\)](#)
- ✓ Personne de contact du Comité :
lara.rauwers@ulb.be